

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

CHRONIQUE : arrivée de Mgr de Montréal, cérémonie à Notre-Dame, adresse des marguilliers à Sa Grandeur, réponse de Sa Grandeur, le *Te Deum* ; règles pour l'observance du Carême ; Université Laval : confé-



### SOMMAIRE

rence de MM. les abbés Desmazures et de Foville.—VICARIAT APOSTOLIQUE D'ATHABASCA : une lettre adressée à Mgr I. Clut, O. M. I.—LES PAPES N'ONT JAMAIS ACCEPTÉ LES FAITS ACCOMPLIS — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO  
2 Cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an, payable d'avance.

LE NUMÉRO  
2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS FABRE, Archevêque de Montréal.

Le bureau d'administration est à l'Archevêché de Montréal ; directeur M. l'abbé J. M. EMARD. Pour la rédaction, on peut s'adresser à M. P. DUPUY, No 20, rue Saint-Vincent, Montréal,

**PRIERES DES QUARANTE-HEURES**

<b>LUNDI,</b>	<b>4</b>	<b>MARS</b>	—Ste Croix, (Srs. Grises.)
<b>MERCREDI,</b>	<b>6</b>	“	—Collège de Joliette.
<b>VENDREDI,</b>	<b>8</b>	“	—St.-Joseph de Lanoraie.

**FETES DE LA SEMAINE**

*On annonce le saint temps du Carême et les Pâques*

<b>DIMANCHE,</b>	<b>3</b>	<b>MARS</b>	—QUINQUAGÉSIME, 2 cl. semid. orn. vl.
<b>Lundi,</b>	<b>4</b>	“	—S. Casimir, C., sem., ornements blancs.
<b>Mardi,</b>	<b>5</b>	“	—De la férie., ornements violets.
<b>Mercredi,</b>	<b>6</b>	“	—LES CENDRES. “ “
<b>Jeudi,</b>	<b>7</b>	“	—S. Thom. d'Aquin C. D. d., o. b.
<b>Vendredi,</b>	<b>8</b>	“	—Couronne d'épines, d. m. orn. rouges.
<b>Samedi,</b>	<b>9</b>	“	—Ste Françoise, Vve, doub. orn. blancs.

**OFFICES EXTRAORDINAIRES**

**EGLISE MÉTROPOLITAINE.**—Dimanche le 3, fête de Ste-Janvière. Les reliques de cette sainte seront exposées toute la journée on les fera vénérer le soir à l'exercice de l'archiconfrérie

Confirmation à la messe de 7½ h.

Mercredi le 6, à 9 h., bénédiction des cendres par Mgr de Montréal ; grand<sup>e</sup> messe et sermon. Tous les soirs du Carême, à 7 h., prière et instruction.

**AVIS.**

Le bureau d'administration et de rédaction de la *Semaine religieuse* est transporté à l'Archevêché, où on devra adresser toute demande d'abonnement et payer les abonnements.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la *Semaine religieuse* pendant toute l'année 1889. Ceux des abonnés qui desireront une série complète des six années de la *Semaine religieuse*, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix \$6.00

Sur demande, la *Semaine religieuse* recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR.

**Eusèbe Sénécal & Fils, imprimeurs.**

## Arrivée de Sa Grandeur Mgr de Montréal

Dès huit heures, mardi dernier, l'église Notre-Dame était remplie par la foule des fidèles, qui tout heureux de l'arrivée de leur pasteur bien-aimé, s'étaient empressés de venir lui souhaiter la bienvenue, et remerciaient avec lui le Tout-Puissant de l'heureuse issue de son long voyage.

À la même heure, plusieurs membres du clergé, M. l'administrateur du diocèse en tête, les marguilliers de Notre-Dame et une foule nombreuse attendaient Sa Grandeur à la gare Bonaventure. Malheureusement, le train où se trouvait Monseigneur, ayant été retardé par le déraillement d'un convoi de marchandises, ne pouvait arriver à Montréal qu'à midi. On dut aller alors retarder la cérémonie jusqu'à trois heures et demie.

Ce retard pouvait faire craindre que la manifestation ne fût pas aussi imposante qu'elle avait promis de l'être. Il n'en a rien été cependant, tant est vive l'affection que portent à leur archevêque les habitants de Montréal, et tant ils avaient hâte de le voir revenir parmi eux.

Aussi, quand Sa Grandeur arriva à midi, trouva-t-elle à la gare, outre plusieurs membres du clergé, un grand nombre de citoyens qui avaient voulu la voir dès son arrivée et qui étaient anxieux de recevoir sa bénédiction.

Vers trois heures, l'église Notre-Dame fut de nouveau envahie ; la grande nef, les nefs latérales, les jubés pouvaient à peine contenir les assistants.

Dans l'intérieur du séminaire, les élèves des grand et petit séminaires ; des prêtres, en grand nombre, de la ville, des campagnes, des diocèses voisins, des représentants des communautés religieuses d'hommes attendaient Sa Grandeur.

À trois heures et demie, dans une voiture à quatre chevaux, arrive Mgr l'Archevêque, accompagné de M. le grand vicaire Maréchal, de MM. les abbés Vaillant et Bruchési, de son secrétaire, M. l'abbé Martin.

Après quelques minutes, Sa Grandeur se rend processionnellement à l'église où elle est reçue par M. le curé de Notre Dame qui lui présente l'eau bénite.

Après avoir fait le tour de l'église en bénissant la foule agenouillée, et après avoir prié quelques instants à l'autel du Sacré-Cœur, Monseigneur prend place au trône, assisté de M. le grand vicaire et de M. le curé de Notre-Dame.

Les marguilliers s'avancent alors et le marguillier en charge, M. P. Demers, lit à Monseigneur l'adresse suivante :

*À Sa Grandeur Monseigneur E. C. Fabre, Archevêque de Montréal.*

“ MONSIEUR,

“ Permettez que les fidèles de la plus ancienne paroisse de votre

diocèse et de l'antique Ville-Marie, saluent avec allégresse l'heureux retour de Votre Grandeur dans sa ville épiscopale. Le cœur rempli de joie, ils se hâtent de vous présenter leurs hommages et leurs félicitations dans une pensée de reconnaissance envers la Providence qui vous a protégé, et envers vous-même pour tout ce que, dans votre incessante sollicitude, vous entreprenez pour l'intérêt de nos âmes.

“ De notre côté, Monseigneur, nous venons renouveler à Votre Grandeur l'assurance de notre plus profond respect et d'un dévouement toujours croissant et d'une soumission complète à votre autorité, devoir devenu pour nous suave et léger en présence de la bonté, de la patience et de la douceur avec lesquelles vous savez toujours commander et promouvoir la cause du bien.

“ Nous avons suivi votre itinéraire vers la ville éternelle avec un vif intérêt et sans cesse nos prières pour votre sûreté personnelle, l'amélioration de votre santé et le succès de votre mission, se sont élancées chaleureusement de nos cœurs vers le ciel. Nous étions en esprit avec vous quand aux pieds du Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous avez demandé et reçu des abondantes bénédictions pour vous et pour nous.

“ Nous avons applaudi, Monseigneur, avec tout le Canada, quand vous avez eu l'heureuse inspiration d'offrir à notre saint-père, comme cadeau de jubilé, le séminaire canadien construit à Rome par la munificence de la vénérable maison de Saint-Sulpice de Montréal; et les paroles du souverain Pontife, en acceptant ce cadeau, nous ont sensiblement touchés en ce qu'elles prouvent que, dans le cœur de Sa Sainteté, le Canada est maintenant au rang des nations les plus favorisées.

“ Nous savons que vous avez représenté à notre saint-père Léon XIII, combien nous l'aimons, combien nous prions pour sa conservation, combien nous admirons sa sagesse et son courage dans les difficultés et les embarras qui l'assiègent, et combien nous soupirons avec lui après le moment où il plaira à la Providence d'ouvrir les yeux à ses persécuteurs et de le remettre en possession de ses droits et de la liberté nécessaire au gouvernement de l'Eglise. Nous vous en remercions.

“ Nous voici devant vous, Monseigneur, comme des enfants qui renvoient leur père après une longue absence; leurs cœurs surabondent d'émotions et leurs paroles sont insuffisantes pour les exprimer. Nous ne trouvons d'expressions adéquates pour les noter que dans le chant sublime du *Te Deum* qui vient de retentir sous ces voûtes et de remuer nos âmes dans l'allégresse des actions de grâces.

“ Nous terminons, Monseigneur, en exprimant le souhait que vos ouailles ne contristent jamais votre cœur de pasteur, mais que, reconnaissant en vous le représentant du chef suprême de l'Eglise, elles marchent avec confiance sous votre direction spirituelle, unies dans la pratique comme elles doivent l'être dans la foi; et vous donnent ainsi la consolation de les voir encore à l'état

modèle des premiers chrétiens, recevant les conseils et les avis des supérieurs, sans contestation ni dispute, comme seul moyen de n'avoir plus " qu'un cœur et qu'une âme."

" Cette consolation, Monseigneur, nous vous la souhaitons, et pour vous et pour nous, et aussi pour le souverain Pontife qui éprouverait un grand bonheur s'il apprenait qu'on se conforme ici scrupuleusement à toutes ses instructions si éclairées, si précises, si paternelles."

Sa Grandeur répond à cette adresse avec un grand bonheur d'expressions, ayant l'air tout heureux de se retrouver enfin dans sa chère ville et au milieu de ses ouailles.

Voici à peu près le sens de cette réponse :

Sa Grandeur remercie les marguilliers de cette église, la première de la ville, qui fut si longtemps la seule paroisse, des vœux qu'ils lui présentent au nom de la paroisse, de la ville et du diocèse.

C'est le quatrième voyage à Rome qu'il vient de faire. Il a trouvé le Saint-Père non rajeuni, mais plus bienveillant encore s'il est possible, plus paternel dans les formes.

Monseigneur a eu la joie de pouvoir, dans son rapport sur le diocèse, constater les sentiments catholiques, la vivacité de la foi, l'habitude des pratiques religieuses de ses diocésains ; il a pu témoigner de leur obéissance qui fait qu'ils écoutent non seulement les instructions, mais encore les conseils de leur pasteur.

Sa Grandeur nous a fait connaître aussi combien le don du séminaire canadien, que l'on doit à la munificence des Messieurs de Saint-Sulpice, a été agréable au Saint-Père, qui en a parlé plusieurs fois, et qui l'a commenté avec une satisfaction visible. Ce sera un grand bienfait pour le Canada, car il se trouve ainsi dans la capitale du monde chrétien, l'égal des autres pays catholiques.

Dans son long voyage, Monseigneur a été heureux de faire connaître le véritable état du pays. Partout où il était prié de parler : dans les séminaires, dans les communautés, dans les églises, il disait combien, sous notre gouvernement, on jouit au Canada de la vraie liberté. Les évêques y sont comme on dit en France, personnes civiles, de même que les communautés. Il montrait l'avantage de notre système d'éducation qui fait que dans toutes les écoles fréquentées par des catholiques, les maîtres sont de bons chrétiens et, dans toutes, il s'en trouve au moins un capable d'enseigner et d'expliquer le catéchisme. Il parlait de ces nombreuses familles, qui étonnent tant dans les autres pays,

de leur attachement à notre sainte religion, de leur piété de leur foi, et des bénédictions que, en retour, Dieu répand sur elles. Il disait combien sont rares parmi nous ceux qui ne fréquentent pas les églises et ne font pas leurs devoirs religieux. Il signalait comme une exception si étonnante qu'il n'en faut pas parler, le fait d'un Canadien mourant sans avoir voulu du ministère du prêtre. Il se louait hautement de l'esprit religieux des Canadiens, de leur piété, de leur soumission aux décisions et aux conseils de leurs évêques.

Sa Grandeur a terminé cette réponse, qui a été écoutée avec bonheur, en exhortant l'assistance à continuer à bien aimer ce pays qui le mérite tant, et à persévérer toujours dans la foi de ses pères.

Puis les chants d'allégresse du *Te Deum* ont retenti dans la vaste église, et la cérémonie s'est terminée par la bénédiction pontificale donnée par Sa Grandeur.

Mais la foule n'était pas satisfaite, elle voulait voir encore son archevêque. Aussi, tout le temps que Sa Grandeur est demeurée au séminaire après le *Te Deum*, de nombreux fidèles ont attendu son départ pour recevoir de nouveau sa bénédiction.

Cette cérémonie si touchante, si imposante, qui montre la grande affection de notre population pour Monseigneur de Montréal, est une réponse éloquente à ceux qui prêtent au peuple canadien des aspirations, des tendances, des sentiments si contraires à ceux que, grâce à Dieu, ils possèdent profondément enracinés dans leurs cœurs.

Comme on le voit par sa réponse à l'adresse de bienvenue présentée à Notre-Dame, Monseigneur, particulièrement dans son voyage à travers la France où il a visité vingt diocèses et parlé à quatre ou cinq mille prêtres, s'est plu à parler de notre pays afin de le faire connaître sous son véritable jour; voici en quels termes la *Semaine religieuse* de Bayeux et Lisieux rend compte de la visite de Monseigneur :

Lundi dernier, 4 février, Sa Grandeur Monseigneur FABRE, archevêque de Montréal au Canada, est descendu à l'évêché de Bayeux rendre visite à Monseigneur Hugonin, son ancien condisciple de séminaire à Paris.

À 4 heures, le chapitre et le clergé de la ville épiscopale sont venus saluer les deux Prélats; le soir, les membres de la conférence de St-Vincent-de-Paul ont été reçus dans les salons de l'évêché.

Le mercredi matin, Mgr de Montréal a célébré la messe de communauté au grand séminaire de Bayeux, puis il a visité avec Mgr Hugonin le séminaire de philosophie à Sommervieu.

Le soir, à Caen, où il devait passer la nuit avant de retourner à Paris, l'archevêque de Montréal est descendu quelques instants

au presbytère de St-Etienne, et là, Sa Grandeur a reçu les hommages du clergé de la ville.

Jeudi prochain, elle doit célébrer à Rouen le service funèbre des soldats français morts au Tonkin, puisse diriger vers le Havre, où elle s'embarquera samedi pour le Canada.

Mgr Fabre est canadien ; il est né à Montréal même, dans sa ville épiscopale, qu'il n'a quittée que durant le temps de son éducation à Paris, mais ses ancêtres sont Français et originaires de Nîmes. Comme la plupart des Canadiens d'origine française, il a conservé pour la France une grande sympathie. Toutefois les Canadiens sont heureux de la liberté religieuse que leur procure la protestante Angleterre et que le gouvernement qui nous régit refuse aux sujets français.

*A Caen* :—Mardi, Mgr FABRE, archevêque de Montréal, était de passage dans notre ville.

Sa Grandeur était accompagnée de M. l'abbé Goudier, vicaire général, et de M. l'abbé Bruchési, de l'archevêché de Montréal, et professeur à l'Université catholique.

MM. les membres du clergé de Caen avaient été priés par M. le doyen de Saint-Etienne, au nom de Mgr l'Evêque de Bayeux, de venir saluer, au presbytère, l'éminent Prélat américain.

Mgr de Montréal a fait le plus gracieux accueil à ses visiteurs, qu'il a vivement intéressés en leur parlant de ses chers Canadiens "les Français d'Amérique," de leur esprit chrétien, de leurs habitudes religieuses, et de leur amour pour l'Eglise et pour la France.

Au moment du départ, Mgr l'Archevêque a béni tous ses visiteurs, leurs paroisses, leurs communautés et toutes leurs œuvres.

*Règles pour l'observance du Carême.*—Par un indult du 7 juillet 1844, notre saint père le pape Grégoire XVI a jugé à propos de régler pour ce diocèse, concernant l'abstinence et l'usage de la viande, pendant le saint temps du Carême, les dispositions suivantes :

Suivant la teneur de cet indult, on doit pendant ce temps faire maigre : 1. le mercredi des Cendres et les trois jours suivants ; 2. tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines ; 3. le dimanche des Rameaux et les six autres jours de la Semaine sainte. Le même indult permet l'usage de la viande pour les autres dimanches du Carême ainsi que les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines. Dans ces derniers jours cependant, on ne peut faire qu'un seul repas en gras, et il est défendu de faire usage de poisson à ce repas.

En vertu de ce même indult, il est aussi permis les jours d'abstinence : 1. de faire frire du poisson ou des œufs avec de la graisse ou même du lard pourvu qu'on ne mange pas de lard ; 2. de faire bouillir du lard dans la soupe ou d'y mettre de la graisse, ou de faire entrer de la graisse dans la confection des pâtisseries,

On peut aussi : 1. le matin des jours de jeûne prendre quelques bouchées de pain, et un peu de thé, de café, de chocolat, ou de quelque autre breuvage ; 2. le soir des jours de jeûne où il est permis de faire un repas, on peut manger la soupe même grasse qui serait restée du dîner (cette permission s'étend à toutes sortes de personnes).

Enfin ceux qui, à raison de leur âge ou de leurs travaux, sont e empts du jeûne, peuvent, aux jours de jeûne où le gras est permis, manger gras à tous les repas.

Non seulement pendant le Carême, mais tous les jours maigres de l'année, il est permis de se servir dans les préparations des aliments maigres, du *gras* de lard, de bœuf, de mouton, de poule et autres volailles.

Monseigneur l'Archevêque a célébré la messe, mercredi dernier, au grand séminaire ; Sa Grandeur a visité les trois communautés du grand séminaire, du séminaire de philosophie et du collège de Montréal.

Monseigneur E.-C. Fabre, est entré jeudi dans la 63<sup>ème</sup> année de son âge. Sa Grandeur a célébré l'anniversaire de son baptême par une messe basse à l'Académie St. Denis. Elle a visité ensuite l'École normale où M. l'abbé H. Verreau principal lui a présenté une adresse au nom de l'institution. Le soir, il y a eu, au cabinet de lecture, une très jolie séance offerte à Sa Grandeur par les élèves anciens et actuels de l'Académie de l'archevêché, dirigée par les frères des Ecoles chrétiennes.

## UNIVERSITE LAVAL

*Cours d'archéologie par M. l'abbé Desmazures, S.-S.*

### ART GREC.

1. De l'ornementation ; 2. des courbes dans les monuments ; 3. de la coloration dans l'architecture antique.

#### I. DE L'ORNEMENTATION

Nous avons énuméré les différents moulures qui accompagnaient l'architecture grecque. Ces moulures étaient peu nombreuses, mais avec leurs combinaisons elles produisaient l'effet le plus gracieux. Elles étaient sobres et bien choisies. Elles ornaient le sommet des temples et accompagnaient surtout les détails de l'entablement sans les surcharger.

C'était comme l'aspect des fleurs qui, dans les plantes, accompagnent le sommet de la tige.

Plus d'ornements auraient diminué la beauté du monument. Tout était dans une juste mesure.

La richesse et la beauté des matériaux employés ressortaient encore mieux dans cette noble simplicité.

Le plus beau marbre blanc était taillé avec une précision incomparable. Les joints étaient si parfaits qu'on ne pouvait découvrir aucun interstice. C'est comme l'aspect d'une admirable statue. Les

tailleurs de pierre de ces beaux temples avaient l'habileté des meilleurs sculpteurs.

Les colonnes s'élèvent tout d'une pièce ; les parois luisent comme les miroirs les plus polis ; tout le monument ne semble être que d'un seul morceau.

Enfin, au dessus de cette unité se dessinent les ornements gracieux des combles, qui font valoir la régularité et l'unité de l'ensemble.

Maintenant nous allons passer à

#### L'ASPECT HARMONIEUX DES TEMPLES GRECS.

Cet aspect dépend des *inclinaiſons verticales et des courbes horizontales*.

On a longtemps contemplé les temples grecs sans se rendre compte des lois qui régissent leur construction. On admirait leur caractère grandiose et l'harmonie qui les caractérise et on ne comprend pas quelle en était la cause, et l'élément principal de ces belles dispositions.

Toute cette perfection venait de ce que l'on avait incliné et courbé les lignes que l'on est habitué à regarder comme droites.

Ces inclinaiſons signalées par quelques architectes principaux qui ont pu étudier le Parthénon depuis l'indépendance de la Grèce, vers 1830, ont été vérifiées ensuite avec un grand soin et mises hors de doute.

On peut voir ces attestations dans les écrits de M. Burnouf, directeur de l'École d'Athènes, et aussi dans l'ouvrage de M. Penrose (*Principes de l'architecture athénienne*) paru en 1851.

L'on y trouvera des mesures exactes et la démonstration mathématique de ces principes.

Il faut d'abord distinguer les courbes verticales et les courbes horizontales.

Quant aux courbes verticales, pour l'œil comme pour la science, dit M. Burnouf, la stabilité des corps s'accroît avec l'étendue de la base. L'architecte du Parthénon lui donna donc la forme d'une pyramide tronquée sur ce qui a été négligé dans l'architecture moderne.

Il inclina les unes vers les autres les colonnes qui environnent le temple, il inclina aussi les murs de la Cella ; enfin, il inclina les colonnes du péristyle..

#### L'INCLINAISON DES LIGNES HORIZONTALES

est une conséquence des inclinaiſons verticales.

M. Penrose, dit M. Beulé, a mesuré la convexité des courbes du soubassement des degrés, celle des architraves, des frises et des frontons. Il a montré comment les colonnes s'inclinent pour accompagner le mouvement qui abaisse à droite et à gauche les extrémités ces lignes du soubassement et de l'entablement.

Il ne faut pas croire cependant que ces inclinaiſons sont considérables : elles ne sont que de quelques pouces sur des longueurs de 100 pieds, mais leur effet n'est ni moins complet ni moins appréciable au regard.

Où les Grecs ont-ils trouvé cette nécessité des inclinaisons pour rectifier et adoucir les lignes droites ? Ils l'ont trouvée, dit M. Beulé, dans le sentiment qu'ils avaient de la forme et de l'harmonie de la nature.

Écoutez maintenant les hommes les plus experts que l'on puisse consulter, comme M. Burnouf, M. Beulé, M. Batissier, etc.

Voici ce que dit M. Beulé :

“ La ligne droite sur un long développement a quelque chose de sec et de froid ; nous en avons des exemples frappants dans nos monuments que les modernes ont copiés sur l'antique, avec plus de science que de sentiment. Les lignes, mêmes des horizons décrivent une double couche déterminée par la forme du globe. ”

Laissons parler M. Burnouf :

“ L'art grec, dit-il, courba les degrés et le pavé des temples, les architraves, la frise, la base même des frontons, comme la nature a courbé la mer, les horizons et le dos arrondi des montagnes. ”

C'est là, dit encore un illustre auteur, le secret de cette harmonie qu'on a admirée longtemps dans le Parthénon sans pouvoir s'en rendre compte. Ces principes étaient élémentaires dans l'antiquité. Les inclinaisons verticales venaient d'Égypte avec l'ordre dorique ; les monuments grecs dans le principe étaient inspirés par les anciens temples d'Égypte à forme pyramidale.

Les colonnes étaient renflées à la base ; les portes étaient élargies : c'est ce que l'on trouve surtout aux plus anciens monuments de la Grèce, mais Phidias et Ictinus, sous l'impulsion de Périclès, réduisirent cet élargissement de manière à substituer une forme plus dégagée et plus élégante, à une forme plus massive et plus pesante, comme on la trouve dans les monuments égyptiens. Le Parthénon est le modèle par excellence de la juste mesure, sans exagération, de ces inclinaisons.

#### POLYCHROMIE DES MONUMENTS GRECS.

Un des principaux sujets d'admiration dans les monuments grecs était la polychromie, ou coloration des différentes parties de l'édifice, pour qu'elles fussent mieux distinguées les unes des autres.

Ces vives couleurs rehaussaient la blancheur des marbres et faisaient ressortir les nuances les plus fines des saillies, des reliefs et des demi-reliefs. C'est ce que l'on constate dans l'étude des entablements, des soubassements, des parois et des portiques.

Mais cette coloration était modérée et ne détruisait pas l'effet des ornements et des saillies les plus délicats.

C'est ainsi que les différentes parties se distinguaient.

Ce qui est certain, c'est que les triglyphes étaient bleus, le fond des métopes rouge, les mutules blancs, la bande qui les sépare rouge, Les gouttes étaient dorées, les frontons étaient bleus, les moulures d'encadrement rouges.

La frise de la Cella était surmontée de canaux alternativement bleus et blancs.

Dans les plafonds, on voyait des panneaux que l'on nommait caissons. Ces caissons étaient bleus, et comme l'image du ciel au pla-

fond. Ils étaient accompagnés d'étoiles d'or et cette ornementation était tout particulièrement populaire ; on la retrouve maintenant dans les églises du moyen âge.

Dans les frises et les parois, on a souvent des détails bleus et blancs sur des fonds rouges et des rangs de perles d'or sur un fond bleu.

Notre imagination s'effraie de la crudité de ces tons, mais on peut dire que les couleurs franches sont favorables aux lignes de l'architecture.

Il faut de ces oppositions pour qu'on distingue à de grandes hauteurs les détails délicats et les dessins qui auraient trop peu d'importance en proportion du monument tout entier. Enfin, l'alternative des couleurs les plus diverses n'a rien de dur et de choquant, grâce à la distance qui les fonde et les mélange. On sait d'où venait l'idée des colorations.

Les premiers édifices étant en bois, il fallait les peindre pour les conserver et les mettre à l'abri du soleil et de l'humidité. Ces peintures reçurent différentes nuances et différents ornements. En fait d'ornements l'on fit des dessins géométriques, des ronds, des carrés, des losanges, des zigzags, ou bien des fleurs, des animaux, des teintes plates, des teintes alternées et l'on ajoutait ainsi à la masse de la construction, l'élégante beauté des ornements.

On transporta ensuite les peintures des édifices de bois aux édifices de pierre, et l'on trouva l'effet de la peinture, plus varié, plus animé, plus satisfaisant. Il faut voir comme ces décorations vont bien avec le climat du pays du Sud, sous un soleil éclatant, avec un ciel pur, un air toujours sec et entouré de l'abondance de la végétation la plus brillante et la plus variée.

—————

Résumé de la conférence de M. l'abbé de Foville, S.-S., professeur d'astronomie.

*Laplace et sa théorie cosmogonique.*

La cosmogonie de Laplace est sans doute le principal titre de ce grand géomètre au renom dont il jouit encore dans le public lettré. Sous le rapport strictement scientifique, cette cosmogonie n'est au contraire que la moindre partie de son œuvre ; elle contraste même avec l'ensemble de ses travaux, dont la rigueur mathématique est un caractère essentiel. Pour faire connaître le génie de l'auteur de la *Mécanique céleste*, il faudrait exposer les merveilleuses analyses par lesquelles il a développé et affermi la théorie de la gravitation, démontré la stabilité du système du monde, dont Newton et Euler avaient douté, approfondi le mécanisme des perturbations de la lune, au point de trouver en deux d'entre elles les meilleures bases que nous possédions peut-être pour mesurer l'aplatissement de la terre et sa distance au soleil ; etc., etc. C'est par ces prodiges de calcul que Laplace s'est illustré aux yeux du monde savant et, qu'à la faveur de cette gloire, il a pu s'élever, d'une origine obscure, jusqu'aux plus hautes dignités de l'Etat ; né en 1749, dans une ferme de Normandie, il mourut

rut, en 1807, marquis et pair de France, sous la Restauration, après avoir été comte et sénateur de l'Empire; heureux si, par une noblesse d'âme supérieure, au génie des sciences, il eût su s'ouvrir aussi d'autres horizons que ceux des vérités numériques et des honneurs éphémères.

Les calculs transcendants de la *Mécanique céleste* se refusent par nature à toute vulgarisation. Les résultats mêmes s'y prêtent peu et quand Laplace a voulu les dépouiller de l'appareil mathématique, dans son *Exposition du Système du Monde*, il n'a point réussi, malgré l'admirable clarté de son style, à faire un livre populaire. Le seul chapitre qui le soit devenu est celui qu'il consacre à son hypothèse cosmogonique, moins abstraite, moins précise et par là même, plus accessible à la généralité des esprits. Elle répond d'ailleurs à une de ces questions d'origine qui excitent toujours un vif intérêt; enfin elle a eu le privilège de voir, depuis un siècle, se raccorder à ses grandes lignes les spéculations de plusieurs autres sciences sur des questions du même ordre: l'hypothèse nébulaire d'Herschell; celle de l'incandescence primitive du globe terrestre, si fortement suggérée par les faits géologiques; enfin la théorie très vraisemblable d'Helmboltz sur l'origine et le mode d'entretien de la chaleur solaire. Des esprits timorés se demandent parfois si toutes ces théories de cosmogonie scientifique ne sont pas bien téméraires, aux yeux de la philosophie chrétienne et surtout de la révélation biblique; mais ce sont là des préoccupations peu fondées, du moment où les théories ne violent ni les principes de la foi ni ceux de la saine raison. La Genèse biblique, très claire et très affirmative au point de vue religieux qui est le sien, nous laisse dans l'incertitude sur presque toutes les questions d'ordre physique, ainsi que les apologistes l'ont souvent démontré. Quant à la philosophie, elle nous dit assurément que, pour la toute-puissance de Dieu, il était aussi facile de créer d'emblée le monde, dans l'état où nous le voyons, que dans tel ou tel état primitif invoqué par les auteurs de systèmes; mais elle ne nous permet pas d'oublier les exigences de la vérité divine. Dieu sans doute est assez puissant, pour créer de toutes pièces les couches de l'écorce terrestre avec les débris fossiles qu'elles renferment; il aurait même pu créer ainsi les ruines de Troie et de Ninive; mais nous ne pouvons supposer qu'il ait voulu se jouer de la raison qu'il nous a donnée. Partout donc où cette raison, opérant suivant ses lois, découvre dans l'état actuel du monde les traces évidentes d'un ordre de choses antérieur, elle doit admettre sans scrupule la réalité de cet ordre de choses. L'évidence est aujourd'hui complète et vulgaire en ce qui concerne, par exemple, les fossiles, les volcans éteints; elle est complète, mais moins vulgaire en ce qui concerne la génération progressive et les métamorphoses des roches, ou encore certaines traces d'anciens glaciers; elle est beaucoup moins complète, aux yeux mêmes des spécialistes, par rapport aux théories cosmogoniques indiquées plus haut; mais il n'en résulte pas que ces

théories soient vaines, qu'elles ne puissent devenir certaines, et qu'il ne soit pas légitime d'en poursuivre l'élaboration.

Laplace a pris pour base de sa théorie cosmogonique un ordre de faits très remarquable dans la constitution du système solaire : c'est l'accord général dans le sens des mouvements circulaires de tous les corps qui le composent. Le sens dans lequel toutes les planètes tournent autour du soleil est le même (celui de l'Ouest à l'Est), et c'est aussi le sens dans lequel les satellites tournent autour des planètes, le sens dans lequel les planètes tournent sur leurs axes, le sens enfin du mouvement de rotation du soleil lui-même. L'astre central est ainsi comme le centre d'un immense mouvement giratoire auquel participent, sous deux rapports (révolution et rotation) les autres astres du système. L'esprit de Laplace était sans doute, malheureusement pour l'homme, trop étranger à la pensée de la cause première, mais l'astronome n'en était pas moins ici dans son droit, en cherchant à rattacher l'accord de tant de mouvements à une cause physique du même ordre. C'est d'ailleurs le même fait qui avait suggéré à Descartes son fameux, mais trop vague système des tourbillons et au philosophe Kant, un quart de siècle avant Herschell et Laplace, une hypothèse cosmogonique analogue, à certains égards, à celles de ces deux savants ; Kant cependant avait péché contre un principe de mécanique (celui des aires), dont Laplace fit au contraire le pivot de sa théorie.

« Quelle que soit, dit Laplace, la cause qui a produit ou dirigé les mouvements des planètes, il faut qu'elle ait embrassé tous ces corps et, vu la prodigieuse distance qui les sépare, elle ne peut avoir été qu'un fluide d'une immense étendue. Pour leur avoir donné dans le même sens un mouvement presque circulaire autour du soleil, il faut que ce fluide ait environné cet astre comme une atmosphère. La considération des mouvements planétaires nous conduit donc à penser qu'en vertu d'une chaleur excessive, l'atmosphère du soleil s'est primitivement étendue au delà des orbites de toutes les planètes, et qu'elle s'est resserrée successivement jusqu'à ses limites actuelles ..... On peut conjecturer que les planètes ont été formées à ses limites successives par la condensation des zones de vapeurs, qu'elle a dû, en se refroidissant, abandonner dans le plan de son équateur. »

Ces zones de vapeurs admises par Laplace, sont comparables à l'anneau de Saturne. Elles se détachent successivement de l'atmosphère du soleil, parce que le refroidissement entraîne d'abord la contraction de celle-ci et, par suite (en vertu du principe des aires), l'accélération du mouvement et l'accroissement de la force centrifuge. Puis, ces anneaux venant un jour à se rompre, leur matière se ramasse en un globe planétaire encore gazeux qui circule autour du soleil et tourne en même temps sur lui-même. En vertu de ce dernier mouvement, la planète engendre à son tour un ou plusieurs anneaux secondaires destinés, avec le temps, à se transformer en satellites.

La série de ces phénomènes, au moins jusqu'à la formation des planètes a été rendue sensible dans une célèbre expérience de Plateau, laquelle a fort contribué au crédit du système de Laplace, bien qu'elle ne s'y rapporte pas d'aussi près qu'il peut sembler.

Ce système n'en resté pas moins sujet à plusieurs difficultés graves que son auteur lui-même n'a pas entièrement méconnues. Le mode de formation des anneaux en est évidemment un point faible et qui réclame d'importantes modifications. L'état primitif attribué par Laplace à l'atmosphère solaire est aussi tout différent de celui qu'admettent les partisans actuels de sa théorie : au lieu de se contracter par un refroidissement continu, cette atmosphère s'échauffe, pour eux, à mesure qu'elle se condense, et le principe de la condensation n'est autre que les attractions mutuelles des parties. D'autre part, le mouvement rétrograde découvert dans les satellites d'Uranus et l'extraordinaire vitesse des satellites récemment connus de Mars sont encore devenus des chefs d'objections sérieux, mais que des savants de grande valeur ne désespèrent pas de voir résoudre.

Une circonstance à remarquer dans l'hypothèse de Laplace, c'est qu'à son point de départ, elle admet dans l'atmosphère nébuleuse du soleil, un mouvement de rotation dont elle ne rend aucun compte. Ce *postulatum* fait ressortir, à un point de vue particulier, la nécessité de l'action du Créateur pour communiquer à la matière, sous forme d'un tel mouvement, le principe générateur de toutes ses évolutions subséquentes.

Il est bien vrai que Laplace, voulant écarter cette nécessité, émet une opinion différente. Il suppose qu'une rotation peut être engendrée par le seul jeu des attractions s'exerçant entre trois corps, *pourvu que ceux-ci se trouvent constitués à l'origine dans de certaines relations particulières de masses et de situations.* Mais, outre que cette opinion, mal éclaircie par Laplace, reste tout au moins fort douteuse, elle ne ferait que montrer sous un autre aspect, sans l'affaiblir aucunement, la nécessité de l'action divine. Au surplus, que les sciences de la matière remontent le plus haut possible le cours des siècles écoulés et qu'à la lumière des lois physiques elles y retrouvent la trace des transformations de l'univers, notre foi spiritualiste et chrétienne n'a rien à redouter de leurs découvertes et devrait plutôt y applaudir. Plus elles se rapprocheront de l'origine des choses ; plus elles la trouveront simple et rudimentaire ; plus on en verra ressortir l'insondable génie de leur divin artisan. Admettons, avec les plus hardies hypothèses, que toute la matière des mondes ne fût au sortir de ses mains, qu'un nuage immense de poussière atomique, froide, obscure, incohérente : quelle idée n'en faudrait-il pas concevoir de cette intelligence et de cette puissance infinies, qui, se donnant de si chélifs éléments, y ont discerné la matière possible, y ont déposé le germe fécond de toutes les merveilles des cieux et de la terre.

---

VICARIAT APOSTOLIQUE D'ATHABASCA—MCKENZIE

LETTRE DU RÉVÉREND PÈRE L. DUPIRE, O.M.I, A MGR CLUT, O. M. I.

L. J. C. et M. J.

Mission St Joseph, 12 décembre 1888.

Monseigneur et révérend père,

Je vous ai adressé dans le cours de l'été un rapport succinct sur ma mission, je n'ai presque rien à ajouter à ce que je vous disais. A St-Joséph, sans être très robustes ni les uns ni les autres, nous jouissons d'une santé passable: notre vie s'écoule très heureuse, ce n'est pas à dire que nous n'ayons nos peines et nos difficultés. Sous le rapport de la pauvreté, le Nord étant un pays unique au monde, comme Votre Grandeur le sait par expérience, on ne peut y vivre sans souffrances. Nous avons donc les nôtres, mais avec l'aide de Dieu, nous les supportons d'un cœur content, ce qui nous les rend douces et légères. La difficulté pour le missionnaire de se procurer le strict nécessaire à la vie, va sans cesse en augmentant: la famine est toujours à la porte prête à entrer; on a beau faire pour chercher à l'éloigner.

Il n'y a qu'un moyen d'être satisfait: c'est d'agir de bon cœur comme l'ordonne le Père céleste, demander et chercher le pain quotidien. Rien de plus agréable du reste que de vivre des rentes que le bon Dieu envoie. Pourtant, s'il faut compter sur la Providence, il est juste aussi d'être prévoyant. Nos pauvres Indiens qui ne veulent pas renoncer à vivre comme l'oiseau, insoucians du lendemain, et du reste insatiables aux jours d'abondance, souffrent cruellement de la faim.

Ils passent trop souvent par suite de leur négligence trois ou quatre jours sans manger, et cela par des fröids intenses: ils ne se déconcertent pas pour cela nos bons Peaux-Rouges, ils sont habitués à faire contre mauvaise fortune bon cœur. Aux temps de disette, ils vivent d'espoir et, sans le dire toujours, tous pensent comme le bon vieux qui, l'hiver dernier, n'ayant pas eu la ration requise par son estomac, me disait: " J'ai bien souffert pendant ces quelques mois de l'hiver, Dieu l'a voulu, c'est bon!.....Mais si j'ai la chance d'abattre quelque animal bien gras, tant pis pour le Carême s'il tombe en ces jours-là". Voilà le sauvage. Aujourd'hui *besace* vide, mais demain, s'il est possible, *gilet rond*.

Nos Montagnais de St-Joseph continuent d'être bons enfants, mais ils travaillent plus que jamais pour la terre, surtout depuis que le prix des fourrures a considérablement augmenté par suite de la concurrence. Tous ces pauvres enfants de la forêt ont gravé au fond du cœur le sentiment qui les porte à se procurer *bien-être* et *bonheur*.

Mais le *bonheur*, ils le font consister avant tout à satisfaire leur estomac, et comme le divin Maître, qui les voit gens très portés sur la bouche, les condamne de temps en temps à une diète rigoureuse, ils se considèrent comme les plus partagés de la famille humaine. Enfin, malgré leurs petits défauts, j'en suis satisfait.

Ils sont bons chrétiens, observent assez exactement les commandements de Dieu et de l'Eglise, sont fidèles à leurs prières du matin et

du soir, et quand ils sont loin du prêtre, ils se réunissent les dimanches et les fêtes pour chanter des cantiques et réciter le chapelet. Lors que les affaires les amènent au fort, ils n'oublient jamais de venir à la mission : leur premier soin est d'aller, *comme ils le disent naïvement*, donner la main au bon Dieu, faire une petite visite au saint Sacrement, et ils ne voudraient pas retourner dans leurs forêts sans s'être confessés. Pour des sauvages, je les trouve bien gentils ! Il est vrai que ces chers enfants sont ma famille, et qu'à part leurs défauts, tout me plaît chez eux.

Les traiteurs libres ont quitté la place, après avoir vidé leurs poches au lieu de les remplir, car les indiens, agneaux rebelles, au lieu de donner leur laine, se sont amusés à tondre. Bien que je n'aie eu qu'à me louer des procédés de messieurs le traiteurs à mon égard, je suis loin de regretter leur départ, parce qu'ils troublaient la cervelle des pauvres indiens. Le ministre protestant, trouvant qu'il peut augmenter son pécule tout en ne faisant rien, ne pense pas à s'en aller. Le digne homme travaille pourtant avec l'aide de sa chère moitié : il lit la Bible aux sourds, c'est tout son ministère, car il est pasteur sans troupeau.—Je ne sais si nous n'aurons pas de temps en temps, pendant l'hiver, l'agrément de nous dispenser de souper ; en fait de provisions nous n'avons guère que des patates. La pêche d'automne a été ce qu'on peut appeler nulle : nous avons à grand'peine capturé quelques poissons blancs qui répandent leur parfum au loin, car ils sont gâtés, l'automne ayant été très doux. Bons ça mauvais, ils se feront *croquer* quand même ; je les partagerai avec un vieil aveugle et sa famille.—Le brave homme, pour me payer de retour, vient de temps en temps me faire des *compliments* à l'envers : “ Tu n'es qu'un *avare*, un *sans-cœur*, un orgueilleux.” Il ne veut pas sans doute que j'attende ma récompense des hommes.—Je n'en suis que plus heureux de lui venir en aide et regrette autant que lui d'être pauvre, ce qui m'empêche de donner plus largement. Nous n'avons pas traité de viande sèche et la viande fraîche est encore sur le dos des rennes qui courent dans les steppes et les forêts, et les indiens ne les ont pas encore rejoints.

J'ai été souvent dérangé par les indiens en écrivant cette lettre, Votre Grandeur voudra bien tout excuser.

Me permettez-vous, Monseigneur, de vous faire quelques demandes ; mais avant de faire voir que je suis gourmand, je tiens à vous remercier une seconde fois de toutes vos bontés. En automne, j'ai reçu deux sacs de farine, je ne sais qui les envoie. J'ai pensé que ce devait être Votre Grandeur qui avait eu la délicate attention de me faire cette agréable surprise. Maintenant, pour répondre à l'offre que vous voulez bien me faire, je vous avoue que j'accepterais tout ce qu'il vous plaira de m'envoyer. Cependant, si Votre Grandeur n'y voyait point d'inconvénients, j'aimerais, avant toute autre chose, recevoir les objets suivants : 1. de la bougie, 2. un cours d'homélie sur les évangiles des dimanches et des fêtes de l'année. Je n'ai aucun ouvrage dans ce genre et j'aimerais à l'avoir pour essayer de

le traduire au montagnais ; 3. quelques livres de peinture, *chaque couleur*, quelques pinceaux et un peu d'huile. Enfin, si Votre Grandeur en trouvait les moyens, nous procurer un ciboire et un calice. Il n'y a à St-Joseph qu'un calice et qu'un ciboire, et c'est très incommode.

Je me recommande, Monseigneur, à vos bonnes prières, et en attendant le bonheur de vous revoir, ce qui nous tarde beaucoup à tous, je me dis avec respect,

Votre enfant très dévoué en Notre-Seigneur,

L. DUPIRE, P<sup>TR</sup>E, O. M. I.

P. S. J'ai l'intention de retourner visiter mes brebis de Fratchère. Je voudrais bien me rendre jusqu'à chez les Esquimaux, qui se tiennent à une petite distance de là. Je soumettrai mon idée à Monseigneur Faraud ; si Sa Grandeur l'approuve, je serai prêt à l'exécuter.

L. D.

---

## LES PAPES N'ONT JAMAIS RECONNU LES FAITS ACCOMPLIS.

---

Parmi les nombreuses attaques adressées au pape tant à cause de sa fermeté contre les tribulations, que de sa noble persistance à maintenir tous les droits de ses successeurs de saint Pierre, bien des fois nous avons entendu dire :—Pourquoi la ville de Rome semble-t-elle si essentielle au monde catholique ? Pourquoi le pape ne se transporte-t-il pas ailleurs ? Pourquoi s'en tient-il à un passé bien mort au risque de faire naître un schisme en Italie et, peut-être même, dans la chrétienté ?

Certes, nous savons bien et nous croyons que Rome n'est pas essent elle à l'existence même de la papauté. Qu'il se retire dans le coin le plus reculé de la terre, qu'il aille dans une île déserte, qu'il se réfugie dans les profondeurs des catacombes, le vicaire de Jésus-Christ n'en sera pas moins reconnu par tout le monde catholique comme le successeur de saint Pierre, comme le souverain Pontife.

Mais s'il en est ainsi, dit-on ironiquement, pourquoi le Pape, le représentant du Rédempteur, ne va-t-il pas s'établir dans quelque endroit inconnu des princes de la terre, où on le laisserait jouir paisiblement de son indépendance ? Pourquoi ne reconnaît-il pas, en quelques mots, les faits accomplis et n'accepte-t-il pas la situation ?

Ainsi parlent les hommes de nos jours, et en parlant si légèrement de ces graves questions "des faits accomplis" et de "l'acceptation de la situation," ils se croient pleins de bon sens et surtout très pratiques.

Que leur erreur est grande cependant ! semblables à des enfants qui ne connaissent rien des révolutions, ils s'expriment comme si ces faits accomplis, résultat d'une heure d'effervescence, devaient durer toujours. Le pape, lui, tient le langage de la saine raison, car il sait le peu que valent ces faits accomplis ; l'histoire de ses prédécesseurs l'a péremptoirement démontré.

Eux aussi se sont trouvés en présence de faits accomplis, et pourtant ils n'ont jamais voulu "accepter la situation" créée par ces faits et cependant quelles épreuves ont subies ces courageux pontifes ! qu'on en juge :

En l'an 400, sous le pontificat d'Innocent Ier, la ville de Rome fut saccagée par Alaric, roi des Goths.

En 455, sous S. Léon, Rome fut prise et saccagée par Genséric, roi des Vandales.

En 466, sous S. Hilaire, Rome fut prise et saccagée par Ricimer, roi des Vandales.

En 476, sous saint Simplicie, Rome fut conquise par Odoacre.

En 536, sous saint Silvère, Rome fut assiégée et prise par Bélisaire.

En 547, sous Vigile, Rome fut prise et saccagée par Totila, roi des Goths.

En 555, sous Pélage, Rome fut assiégée et prise par Narsès.

En 847, sous Léon IV, le Vatican fut envahi et saccagé par les Sarrasins.

En 987, sous Grégoire V, le pape fut emprisonné pendant 11 ans au château St-Ange par Crescentius.

En 1086, saint Grégoire VII fut assiégé par l'empereur Henri IV dans le château Saint-Ange.

En 1347, Rome devint une république gouvernée par Cola di Rienzi.

En 1453, sous Nicolas V, Etienne devint le chef de la nouvelle république Latine.

En 1527, Clément VII fut assiégé dans le château Saint-Ange pendant 6 mois par les troupes de l'empereur.

En 1796, sous Pie VI, Rome et l'Etat romain devinrent la république romaine et le pape fut fait prisonnier.

En 1809, sous Pie VII, Rome fut incorporée à l'empire français et le pape emprisonné.

En 1848, sous Pie IX, la république de Mazzini fut établie à Rome et dans les districts environnants et le pape dut prendre la fuite.

En 1849, la république de Mazzini fut renversée par la république française ; et le pape put rentrer à Rome.

En 1870, Pie IX devient prisonnier au Vatican.

Comme on le voit, depuis quinze siècles, les papes ont supporté des emprisonnements, l'exil, des sévilliations, des tortures, et jamais aucun n'a voulu "accepter la situation"; les "faits accomplis" se sont anéantis dans la nuit des temps, et le pape, lui, est toujours sur la chaire de Saint-Pierre.

Et Léon XIII, prisonnier au Vatican depuis le premier jour de son avènement au trône pontifical, que lui réserve l'avenir? Comment se terminera cette guerre acharnée que même contre lui le ministre Crispi? Guerre d'autant plus violente que l'influence du Pontife devient plus incontestée en Europe; guerre que le ministre italien poursuivra sans merci, car dans son orgueil de sectaire, il tient à honneur de vaincre le pape et de le forcer à "accepter la situation." Il croit ainsi rendre son nom immortel et le rendre égal à celui de Carouf.

Quoi qu'il puisse arriver, quelles que soient les épreuves par lesquelles Léon XIII doit passer, pas plus que ses prédécesseurs, il ne reconnaîtra les faits accomplis et n'acceptera la situation.

Souvent, on dit aussi, pourquoi le pape ne serait-il pas dans une autre ville aussi bien qu'il est à Rome? D'abord parce que Rome est une ville comme il n'y en a aucune autre au monde; puis parce que le pape a pour posséder Rome des titres meilleurs que n'importe qui, et surtout meilleurs que ceux dont il pourrait se prévaloir pour posséder toute autre ville et qu'il doit être l'évêque de Rome.

Mais allons plus loin; supposons qu'on ait offert au pape et qu'il ait accepté une autre ville, obscure, ignorée! la paisible possession de cette ville lui serait-elle laissée longtemps? Rien ne le prouve, un passé récent montre un exemple frappant du contraire. La possession de Rome et du territoire environnant avait été garantie à Pie IX par un traité solennel signé de Victor Emmanuel, et, peu de temps après, ce même Victor Emmanuel enlevait au pape Rome et le territoire environnant. Quelle garantie aurait donc le pape qu'on le laisserait longtemps tranquille possesseur de la nouvelle ville où il se serait établi?

Nous sommes convaincus qu'il n'y serait que peu de temps en paix. Par le fait même de l'installation du pape dans cette ville jusqu'alors obscure et ignorée, elle deviendrait vite le siège de la civilisation et des arts, car où est le pape, là est leur centre. Et alors, il se trouverait bientôt quelque prince voleur qui aurait envie de cette ville et sommerait le pape de la lui rendre.

L'histoire, on l'a dit bien des fois, perpétuellement se répète; le pape n'aurait rien à gagner en "acceptant la situation."

Ne pouvons nous pas, à notre tour, demander pourquoi Rome est-elle indispensable au roi Humbert comme capitale? Est-ce parce qu'elle est au centre de l'Italie? Ce n'est certes pas la raison, car ni Londres, ni Paris, ni Washington ne sont au centre des pays dont elles sont les capitales.

Serait-ce, comme on le dit, parce qu'ayant été la capitale de l'empire romain, elle doit être le siège de la nouvelle Italie? Mais alors ce sont les hommes qui s'intitulent des hommes de progrès qui se réclament du passé; ce ne sont donc que des progressistes à rebours! Qu'ils reculent alors plus loin dans le passé, qu'ils aillent rebâtir Thèbes, Palmyre, Carthage, Athènes, qui, elles aussi, furent les capitales d'empires.

Rome, appelée par les anciens la ville éternelle, soit à cause d'une prophétie née sous l'inspiration divine, soit à cause de l'excessif orgueil impérial, Rome a seule survécu à la ruine des empires. Elle vit immortelle, parce que l'âme est immortelle et qu'elle a été choisie par Dieu pour être "la cité de l'âme". En conséquence, comme Léon XIII voit en cela le doigt de la Providence, il refuse de céder à la pression de l'heure présente et reste ferme en sa confiance en Dieu. Pas plus que ses prédécesseurs, il ne "reconnaîtra les faits accomplis" et "n'acceptera la situation."

M. l'abbé Hicks, décédé récemment, était chanoine honoraire de la cathédrale de Chartres. C'est M. le grand vicaire Maréchal qui a été choisi pour le remplacer, et Monseigneur Fabre lui a remis, à son retour d'Europe, les lettres qui lui confèrent cette dignité. Ces lettres parlent d'une manière touchante des liens qui, depuis longtemps, unissent l'insigne basilique de Chartres et la cathédrale de Montréal.

## DECES DE LA SEMAINE.



C'est un salut et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils soient  
délivrés de leurs péchés.  
II Mach., xii, 46.

### PRIONS POUR NOS MORTS

Son Eminence le Cardinal Charles Sacconi, doyen du Sacré-Collège, évêque d'Ostie et Velletri, décédé à Rome, à l'âge de 71 ans.

Sœur Emélie Sirois, religieuse hospitalière de St-Joseph, décédée à l'Hôtel-Dieu de Chatham.

Hercule Beaudry, décédé à Montréal.

Etienne Filiatrault, décédé à St-Benoit.

**DE PROFUNDIS.**

**LIVRES** Anciens et Modernes achetés et échanges. catalogues publiés trimestriellement. Librairie religieuse, littéraire et scientifique, Papeterie à bon marché.

**GRANGER FRÈRES,**  
No 1699 RUE NOTRE-DAME, 2e porte à l'Est de l'Eglise  
*Notre Dame. Montréal.*

**VICTOR THERIAULT**  
**ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES**

23 et 25 Rue Saint-Urbain MONTREAL  
Telephone No. 1399. PRIX MODÉRÉS SPÉCIALITÉ: ENBAUMER.

**QUERY & FRÈRES,**  
**ARTISTES-PHOTOGRAPHES,**

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10 RUE ST-LAMBERT

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

**PENTURES** A RESSORT DE GEER  
employées dans plus de trente églises  
et dans un plus grand nombre d'édifices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRES

Chez **L. J. A. SURVEYER**

1588, RUE NOTRE-DAME.

**CHARLES A. BRIGGS,**  
**CHAPELIER ET MANCHONNIER,**

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, &c., &c.

**2097 rue Notre-Dame.**

**J. H. WALKER,**  
**DESSINATEUR ET GRAVEUR SUR BOIS,**

*Etabli en 1850*

132 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

# STANDARD LIFE ASSURANCE CO.

ÉTABLIE EN 1825  
DE EDIMBOURG ÉCOSSE

Bureau principal en Canada: Montréal.

Assurances substantives \$100,000,000. | Fonds investi \$33,000,000. | Revenu annuel \$4,450,000  
Bonus distribués \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, gérant.

## Wm. McNALLY & CIE.

IMPORTATEURS DE

Tuyaux à égout écossais, de toute grandeur.

Plâtre de Paris. Briques à feu. Terre à feu. Tuyaux de cheminée

50 MCGILL, Montreal.



Ouvrages en Marbre et en Granit.  
CÔTES DES NEIGES MONTRÉAL

## J. & P. BRUNET.

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

Monuments, Tombes, Charniers,  
POIEAUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières  
REPARATIONS DE TOUT GENRE A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS

Résidence privée: J. BRUNET, Côte-des-Neiges.

" " PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, Rue Laval

## WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

## Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

PROPRIÉTAIRE DE LA FOURNAISE A EAU CHAUDE "MORNING-GEORY"

TOUTES ESPÈCES DE TRAVAUX EN METAL.

COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTÉMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

**JOS. ROBERT & FILS**  
**MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE**  
MANUFACTURIERS DE

**PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES**

SPECIALITÉ :

**BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, Etc.**

TOUJOURS EN MAIN

**PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.**

TELEPHONE 879 B.

**107, Chemin Papineau, 107**

Montréal.

**LA ROYALE** CIE D'ASSURANCE  
Actif \$30.000.000

BUREAU PRINCIPAL

Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dame

WM. TATLEY, agent généra

E. HURTUBISE ET A. ST-CYR

agents du département français

**C. S. GAGNIER** PEINTRE DECORATEUR  
TAPI SIER  
24, RUE VITRE, 24

ETABLI EN 1850

Montréal.

**A. HURTEAU & FRERE**

**Marchands de Bois de Sciage**

**92, rue Sanguinet, Montreal.**

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.

TELEPHONE No 106.

Bassin Wellington, en face des bureaux du Grd-Tronc

TELEPHONE No 1404.

**JOS. HUSEREAU** PLOMBEUR, FERBLANTIER  
Poseur d'Appareils à l'Eau Chaude  
COUVERTURES Etc.

No 42 rue Ste-Marguerite, Montréal.

**A. PALLASCIO** MARCHAND DE FER  
En GROS et en DETAIL

390 RUE ST-JACQUES

se, Collèges, Convents, et Résidences.  
meubliers, etc., une spécialité.

Importateur de toute espèce de  
feronneries pour construction d'Égli-  
Outils pour menuisiers, charpentiers,

# LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

*Le Vingtième tirage mensuel aura lieu le*

**MERCREDI, 20 MARS, 1889, A 2 H P. M.**

VALEUR DES LOTS :

**\$ 50,000.00**

**GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000**

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble de .....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do .....	2,000.00	2,000.00
1 do .....	1,000.00	1,000.00
4 Immeubles de .....	500.00	2,000.00
10 do .....	300.00	3,000.00
30 Ameublements .....	200.00	6,000.00
60 do .....	100.00	6,000.00
200 Montres d'or .....	50.00	10,000.00
1000 Montres d'argent .....	10.00	10,000.00
1000 Services de toilette .....	5.00	5,000.00

**2307 lots valant - - - - - \$50,000.00**

**\$1.00 LE BILLET**

**S. E. LEFEBVRE, secrétaire.**

**Bureau : No 19. RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL**

## AVIS

Nos annonces étant soumises à un contrôle sévère, nous croyons consciencieusement pouvoir recommander les maisons d'industrie ou de commerce qui se servent de la *Semaine religieuse*.

Les clients sont priés de dire qu'ils ont vu l'annonce dans nos colonnes,